SYNDICAT DE LA COPROPRIÉTÉ LUXXCITÉ

RÉSOLUTION NUMÉRO : 2021-003

DATE : 19 mars 2021

- **Attendu que le CA de SDC Luxxcité a reçu une demande d'installation de rampe pour le condo 102 du 12000 rue d'Amboise**

- **Attendu que ce même type de rampe se retrouve aux bâtiments 9, 10 et 14**

- **Attendu que les membres du CA SDC 12000 approuvent ce projet**

- **Attendu que le modèle de rampe proposé est en tout point semblable à celui de l'ensemble de l'immeuble du 12000 d'Amboise**

Il est donc approuvé à l'unanimité par le CA SDC Luxxcité de donner l'aval aux copropriétaires (M. Michel Lemay et Mme Monique Lafrance) afin qu'ils puissent aller de l'avant avec leur projet.

Julie Daigneault
Secrétaire
SDC Luxxcité